

279031-2026 - Mise en concurrence

France – Services de lutte contre les parasites – TRAITEMENT ANTIPARASITAIRE DES INSTALLATIONS DE LA REGIE LIGNE D'AZUR

OJ S 79/2026 23/04/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Régie Ligne d'Azur (06)

Adresse électronique: marches@lignesdazur.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

Activité de l'entité adjudicatrice: Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: TRAITEMENT ANTIPARASITAIRE DES INSTALLATIONS DE LA REGIE LIGNE D'AZUR

Description: Le présent marché a pour objet le traitement antiparasitaire (dératisation, désinsectisation) des locaux de la Régie Ligne d'Azur, des autobus et des rames de tramways.

Identifiant de la procédure: 8721d810-3675-43c0-a270-44a75cda3026

Identifiant interne: 26070

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Nice

Code postal: 06100

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Le présent marché est un accord-cadre à bons de commandes (articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13, R.2162-14 du CCP) passé selon la procédure avec négociation (articles R.2124-4, R.2161-21 à R.2161-23 du CCP). Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de réception de la notification. Il pourra faire l'objet de 3 reconductions tacites sans que la durée totale n'excède 4 ans. Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction du marché conformément aux dispositions de l'article R 2112-4 du CCP En cas de non reconduction, le titulaire sera informé au minimum 4 mois avant l'échéance. Le marché est composé d'un lot unique. Pas de

montant minimum. Montant maximum : 200 000 € par période soit un total max de 800 000 € HT sur la durée totale du marché. Forme des prix : révisable dans les conditions du CCAP. Mode de règlement : virement bancaire Délai global de paiement : 30 jours Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêts de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour du calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. Le comptable assignataire est l'agent comptable de la régie Ligne d'Azur. En cas d'atteinte du montant maximum annuel du marché en cours d'année et avant la date de reconduction, le renouvellement de la période suivante sera anticipé et formalisé par la conclusion d'un avenant. Conformément à l'article 25 du CCAG-FCS, la clause de réexamen s'applique.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Lot Unique - Traitement antiparasitaire des installations de la Régie Ligne d'Azur

Description: Le présent marché a pour objet le traitement antiparasitaire (dératisation, désinsectisation) des locaux de la Régie Ligne d'Azur, des autobus et des rames de tramways. Ce marché a pour objet l'éradication des rongeurs tels que les rats, souris, mulots, surmulots et des insectes volants ou rampants tels que les mouches, moustiques, blattes, fourmis, cafards, puces, punaises de lits etc...

Identifiant interne: 26070

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites

Options:

Description des options: Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de réception de la notification. Il pourra faire l'objet de 3 reconductions tacites sans que la durée totale n'excède 4 ans. Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction du marché conformément aux dispositions de l'article R 2112-4 du CCP En cas de non reconduction, le titulaire sera informé au minimum 4 mois avant l'échéance.

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Nice

Code postal: 06100

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 800 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 800 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de réception de la notification. Il pourra faire l'objet de 3 reconductions tacites sans que la durée totale n'excède 4 ans. Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction du marché conformément aux dispositions de l'article R 2112-4 du CCP En cas de non reconduction, le titulaire sera informé au minimum 4 mois avant l'échéance.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom: Prix

Description: A remplir dans le DQE montant de l'offre 60/100

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Qualité

Nom: Méthodologie et organisation mises en place pour respecter les prestations et les délais

Description: A remplir dans le Cadre réponse technique

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

Critère:

Type: Qualité

Nom: Développement durable

Description: A remplir dans le Cadre réponse technique

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 19/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Voir les pièces du marché

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

En cas de groupement, la forme souhaitée par la Régie Ligne d'Azur est un groupement solidaire ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur en application de l'article R.2142-24 du Code de la Commande Publique. En cas de désignation d'un mandataire du groupement, celui-ci devra justifier des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres. Il représente l'ensemble des membres vis-à-vis de la Régie et coordonne leurs prestations. Il est interdit aux candidats de se présenter en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. En application de l'article R.2142-3 du Code de la Commande Publique, le candidat, désigné comme mandataire, indique l'ensemble des membres du groupement dans le formulaire DC1. Chaque membre du groupement devra fournir un formulaire DC2 et produira les mêmes documents exigés au stade de la candidature (voir RC), pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières.

Arrangement financier: Les modalités de paiement sont précisées dans le marché.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Nice

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les délais de recours sont ceux prévus au Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui traite les offres: Régie Ligne d'Azur (06)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Régie Ligne d'Azur (06)

Numéro d'enregistrement: 79403021300019

Adresse postale: RLA - Centre Opérationnel du Tramway 2 boulevard Henri Sappia

Ville: Nice

Code postal: 06100

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Adresse électronique: marches@lignesdazur.fr

Téléphone: +33 493165252

Télécopieur: +33 493887214

Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.lignesdazur.com>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement: 170 600 050 00026

Ville: Nice

Code postal: 06050

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone: +33 048997860

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: c629a7cd-84d2-4123-a06e-1737604ecc4e - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 21/04/2026 15:32:34 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 279031-2026

Numéro de publication au JO S: 79/2026

Date de publication: 23/04/2026